Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Achat d'un vehicule d'occasion "bidouillé"

Par bastos

Bonjour,
j'espère avoir mis ce sujet dans la bonne catégorie...
vendredi dernier j'ai acheté une 307sw de 2002 176.000km que je suis allé voir une première fois avant l'achat. D'apparence le véhicule était très propre même si mes compétences sont relativement limités. Sauf que après un rapide passage au garage pour un coup d'oeil plus avisé hier le mécano vois que les disque ont été meulé et les étriers repeint pour parraitre neuf... j'ai peur que d'autres choses est été camouflé j'ai donc contacté le vendeur qui fait preuve d'une mauvaise fois évidente il m'a proposé de me rappeler une heure plus tard mais ne répond plus au téléphone. De plus en y regardant de plus près l'acte de vente est bien au nom de la carte grise mais pas le nom au quel nous avons fait le chèque de banque (un étrangé compliqué plus ou moins ressemblant) la personne à qui j'ai payé la voiture est auto entrepreneur vendeur de vehicule il est déclaré j'ai vérifié avant et le propriétaire est sois disant son frère qui a le nom de sa femme et pas de compte ce serais pourquoi c'est lui qui a encaissé le chèque.
Comment je peut faire svp? Le fait de bidouiller les disque comme ça sans le dire n'est il pas une arnaque?